



These Test Guidelines have been superseded by a later version. The latest adopted version of Test Guidelines can be found at http://www.upov.int/test_guidelines/en/list.jsp

Ces principes directeurs d'examen ont été remplacés par une version ultérieure. La version adoptée la plus récente des principes directeurs d'examen figure à l'adresse suivante : http://www.upov.int/test_guidelines/fr/list.jsp

Diese Prüfungsrichtlinien wurden durch eine neuere Fassung ersetzt. Die neueste angenommene Fassung von Prüfungsrichtlinien ist unter http://www.upov.int/test_guidelines/de/list.jsp zu finden.

Las presentes directrices de examen han sido reemplazadas por una versión posterior. La versión de las directrices de examen de más reciente aprobación está disponible en http://www.upov.int/test_guidelines/es/list.jsp.



TG/137/5

ORIGINAL : English

DATE : 2019-06-14

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

MYRTILLE

UPOV Code(s): VACCI_AMC;
VACCI_ANG; VACCI_CAN; VACCI_CAV;
VACCI_COR; VACCI_FOR; VACCI_MYD;
VACCI_MYR; VACCI_SIM; VACCI_VIR

Vaccinium angustifolium x *Vaccinium*
myrsinites x *Vaccinium corymbosum*;
Vaccinium angustifolium Aiton;
Hybrids between *Vaccinium corymbosum*
and *Vaccinium angustifolium*;
Vaccinium corymbosum x *Vaccinium*
angustifolium x *Vaccinium virgatum*;
Vaccinium corymbosum L.;
Vaccinium formosum Andrews;
Vaccinium myrtilloides Michx.;
Vaccinium myrtillus L.;
Vaccinium simulatum Small;
Vaccinium virgatum Aiton

PRINCIPES DIRECTEURS**POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN****DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ**

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

Autres noms communs :*

Nom botanique	anglais	français	allemand	espagnol
<i>Vaccinium angustifolium</i> x <i>Vaccinium myrsinites</i> x <i>Vaccinium corymbosum</i>				
<i>Vaccinium angustifolium</i> Aiton, <i>V. angustifolium</i> var. <i>hypolasium</i> Fernald, <i>V. angustifolium</i> var. <i>laevifolium</i> House, <i>V. angustifolium</i> var. <i>nigrum</i> (Alph. Wood) Dole, <i>V. brittonii</i> Porter ex E. P. Bicknell, <i>V. lamarckii</i> Camp, <i>V. pensylvanicum</i> Lam., <i>V. pensylvanicum</i> var. <i>nigrum</i> Alph. Wood	Lowbush Blueberry, Upland lowbush blueberry			
Hybrids between <i>Vaccinium corymbosum</i> and <i>Vaccinium</i> <i>angustifolium</i> , <i>V.angustifolium</i> x <i>V.corymbosum</i> , <i>V.corymbosum</i> x <i>V.angustifolium</i>				
<i>Vaccinium corymbosum</i> x <i>Vaccinium angustifolium</i> x <i>Vaccinium virgatum</i>				
<i>Vaccinium corymbosum</i> L., <i>V. atlanticum</i> E. P. Bicknell, <i>V. constablaei</i> A. Gray	Blueberry, High Bush Blueberry	Myrtille, Myrtille en Corymbe, Myrtille américaine, Myrtille arbustive	Amerikanische Heidelbeere, Kulturheidelbeere	Arándano americano
<i>Vaccinium formosum</i> Andrews, <i>V. australe</i> Small	Swamp Highbush Blueberry			
<i>Vaccinium myrtilloides</i> Michx., <i>V. canadense</i> Kalm ex Richardson	Canada blueberry, Sourtop blueberry, Velvetleaf blueberry		Kanadische Heidelbeere	
<i>Vaccinium myrtilloides</i> L., <i>V.</i> <i>yatabei</i> Makino	Bilberry, Blueberry, Whinberry, Whortleberry	Myrtille	Blaubeere, Heidelbeere	Arándano, Mirtillo
<i>Vaccinium simulatum</i> Small				
<i>Vaccinium virgatum</i> Aiton, <i>V. amoenum</i> Aiton, <i>V. ashei</i> J. M. Reade	Rabbit-eye blueberry, Southern black blueberry			

Ces principes directeurs (“principes directeurs d’examen”) visent à approfondir les principes énoncés dans l’introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s’y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l’harmonisation de l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l’examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d’examen doivent être interprétés en relation avec l’introduction générale et les documents TGP qui s’y rapportent.

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	<u>4</u>
2. MATERIEL REQUIS.....	<u>4</u>
3. METHODE D'EXAMEN.....	<u>4</u>
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	<u>4</u>
3.2 Lieu des essais.....	<u>4</u>
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	<u>4</u>
3.4 Protocole d'essai.....	<u>5</u>
3.5 Essais supplémentaires.....	<u>5</u>
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	<u>5</u>
4.1 Distinction.....	<u>5</u>
4.2 Homogénéité.....	<u>6</u>
4.3 Stabilité.....	<u>6</u>
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	<u>6</u>
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<u>7</u>
6.1 Catégories de caractères.....	<u>7</u>
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	<u>7</u>
6.3 Types d'expression.....	<u>8</u>
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	<u>8</u>
6.5 Légende.....	<u>8</u>
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	<u>9</u>
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<u>17</u>
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	<u>17</u>
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	<u>17</u>
9. BIBLIOGRAPHIE.....	<u>22</u>
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	<u>23</u>

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

- 1.1 Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Vaccinium angustifolium* x *Vaccinium myrsinites* x *Vaccinium corymbosum*, *Vaccinium angustifolium* Aiton, hybrides entre *Vaccinium corymbosum* et *Vaccinium angustifolium*, *Vaccinium corymbosum* x *Vaccinium angustifolium* x *Vaccinium virgatum*, *Vaccinium corymbosum* L., *Vaccinium formosum* Andrews, *Vaccinium myrtilloides* Michx., *Vaccinium myrtilus* L., *Vaccinium simulatum* Smal et *Vaccinium virgatum* Aiton.
- 1.2 Des indications sur l'utilisation de principes directeurs d'examen pour hybrides interspécifiques expressément l'objet de principes directeurs d'examen figurent dans le document TGP/13 "Conseils pour les nouveaux types et espèces".
- 1.3 Dans le cas des variétés ornementales, il peut notamment être nécessaire d'utiliser d'autres caractères ou niveaux d'expression que ceux figurant dans le tableau des caractères en vue d'examiner la distinction, l'homogénéité et la stabilité.

2. Matériel requis

- 2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.
- 2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de plantes.
- 2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :
- 5 plantes
- 2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.
- 2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

- 3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.
- 3.1.2 Les deux cycles de végétation indépendants peuvent être observés à partir d'une plantation unique, examinée sur deux cycles de végétation distincts.
- 3.1.3 Le cycle de végétation est constitué par la durée d'une seule saison de végétation, qui commence avec le débourrement (floraison ou croissance végétative), se poursuit par la floraison et la récolte des fruits et s'achève à la fin de la période de dormance suivante par la formation des boutons de la nouvelle saison.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 5 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 5 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 5 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

Dans le cas d'observations portant sur des parties de plantes isolées, le nombre de parties à prélever sur chacune des plantes est de 3.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés multipliées par voie végétative. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 5 plantes, aucune plante hors type n'est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Plante : vigueur (caractère 1)
- (b) Plante : port (caractère 2)
- (c) Rameau d'un an : couleur (caractère 3)
- (d) Infrutescence : densité (caractère 20)
- (e) Plante : type de fructification (caractère 32)
- (f) Époque du début de la floraison sur des rameaux d'un an (caractère 34)
- (g) Époque du début de la floraison sur les rameaux en croissance (caractère 35)
- (h) Époque du début de la maturation des fruits sur les rameaux d'un an (caractère 36)
- (i) Époque du début de la maturation des fruits sur les rameaux en croissance (caractère 37)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

Les variétés de myrtille ont besoin de plusieurs heures de froid pour garantir un niveau suffisant de floraison et de nouaison. On entend par heures de froid le nombre d'heures en dessous de 45 °F (7 °C).

(H) - variété indiquée à titre d'exemple ayant d'un fort besoin froid (plus de 750 heures)

(L) - variété indiquée à titre d'exemple ayant un faible besoin de froid (moins de 600 heures)

6.5 Légende

English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1	2	3	4	5	6	7	
Name of characteristics in English		Nom du caractère en français		Name des Merkmals auf Deutsch		Nombre del carácter en español	
states of expression		types d'expression		Ausprägungsstufen		tipos de expresión	

1 Numéro de caractère

2 (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

3 Type d'expression
 QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
 QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
 PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3

4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)
 MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2

6 (a)-(d) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

7 Pas applicable

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	QN	VG	(+)	(a)				
	Plant: vigor		Plante : vigueur		Pflanze: Wuchsstärke	Planta: vigor		
	very weak		très faible		sehr schwach	muy débil		1
	weak		faible		schwach	débil	Dolce Blue (L)	2
	medium		moyenne		mittel	medio	DriscollBlueSeven (L)	3
	strong		forte		stark	fuerte	Bluecrop (H)	4
	very strong		très forte		sehr stark	muy fuerte	Vernon (L)	5
2. (*)	QN	VG		(a)				
	Plant: growth habit		Plante : port		Pflanze: Wuchsform	Planta: hábito de crecimiento		
	upright		dressé		aufrecht	erecta	Cargo (H), Ivanhoe (H), Spartan (H)	1
	semi-upright		demi-dressé		halbaufrecht	semierecta	Bluetta (H), Draper (H)	2
	spreading		étalé		breitwüchsig	extendida	Blue Ribbon (H), Jersey (H)	3
3. (*)	PQ	VG		(a)				
	One-year-old shoot: color		Rameau d'un an : couleur		Einjähriger Trieb: Farbe	Rama de un año: color		
	green		vert		grün	verde	Puru (H)	1
	reddish yellow		jaune rougeâtre		rötlichgelb	amarillo rojizo	Heerma (H)	2
	greenish red		rouge verdâtre		grünlichrot	rojo verdoso	Reka (H)	3
	greyish red		rouge grisâtre		gräulichrot	rojo grisáceo	Berkeley (H)	4
	dark red		rouge foncé		dunkelrot	rojo oscuro	Aron (H)	5
	reddish brown		brun rougeâtre		rötlichbraun	marrón rojizo	Earliblue (H)	6
4.	QN	VG	(+)	(a)				
	One-year-old shoot: length of internode		Rameau d'un an : longueur de l'entre-nœud		Einjähriger Trieb: Internodienlänge	Rama de un año: longitud del entrenudo		
	short		court		kurz	corto	DriscollBlueTen (H)	1
	medium		moyen		mittel	medio	DriscollBlueFifteen (H)	3
	long		long		lang	largo	DriscollBlueSeven (L)	5
5. (*)	QN	MG/VG		(b)				
	Leaf: length		Feuille : longueur		Blatt: Länge	Hoja: longitud		
	short		courte		kurz	corta	Darrow (H)	3
	medium		moyenne		mittel	media	Bluecrop (H), Patriot (H)	5
	long		longue		lang	larga	Berkeley (H), Collins (H), Toro (H)	7

	English		français		deutsch		español		Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
6.	QN	MG/VG	(b)							
	Leaf: width		Feuille : largeur		Blatt: Breite		Hoja: anchura			
	narrow		étroite		schmal		estrecha		Emil (H), Heerma (H), Putte (H)	3
	medium		moyenne		mittel		media		Ama (H), Bluecrop (H)	5
	broad		large		breit		ancha		Berkeley (H), Collins (H)	7
7. (*)	QN	MG/VG	(+)	(b)						
	Leaf: ratio length/width		Feuille : rapport longueur/largeur		Blatt: Verhältnis Länge/Breite		Hoja: relación longitud/anchura			
	low		bas		klein		baja		Gretha (H)	3
	medium		moyen		mittel		media		Patriot (H)	5
	high		élevé		groß		alta		Heerma (H)	7
8. (*)	PQ	VG	(+)	(b)						
	Leaf: shape		Feuille : forme		Blatt: Form		Hoja: forma			
	lanceolate		lancéolée		lanzettlich		lanceolada		Weymouth (H)	1
	ovate		ovale		eiförmig		oval		Puru (H)	2
	elliptic		elliptique		elliptisch		elíptica		Earliblue (H)	3
	oblong		oblongue		rechteckig		oblonga		Berkeley (H), Bluetta (H), Jersey (H)	4
9. (*)	PQ	VG	(b)							
	Leaf: color of upper side		Feuille : couleur de la face supérieure		Blatt: Farbe der Oberseite		Hoja: color del haz			
	yellow		jaune		gelb		amarillo		Geerdens (H)	1
	light green		vert clair		hellgrün		verde claro		Earliblue (H)	2
	medium green		vert moyen		mittelgrün		verde medio		Berkeley (H), Toro (H)	3
	dark green		vert foncé		dunkelgrün		verde oscuro		Darrow (H), Weymouth (H)	4
10. (*)	QL	VG	(b)							
	Leaf: margin		Feuille : bord		Blatt: Rand		Hoja: margen			
	entire		entier		ganzrandig		entero		Blueray (H), Jersey (H)	1
	serrate		dentelé		gesägt		serrado		Brigitta (H), Rancocas (H)	2
11.	QN	VG	(b)							
	Leaf: glaucosity on upper side		Feuille : glaucescence de la face supérieure		Blatt: Bereifung der Oberseite		Hoja: glaucescencia del haz			
	absent or weak		absente ou faible		fehlend oder gering		ausente o leve		Puru (H), Reka (H)	1
	medium		moyenne		mittel		media		Dolce Blue (L), Magnolia (L)	2
	strong		forte		stark		intensa		Maru (L), Takahe (L)	3

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
12.	QN	VG	(c)				
	Flower bud: anthocyanin coloration	Bourgeon : pigmentation anthocyanique	Blütenknospe: Anthocyanfärbung	Botón floral: pigmentación antociánica			
	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy leve	Cipria (L), Hortblue Poppins (H), Palmetto (L)	1	
	weak	faible	gering	leve	Hele (H)	2	
	medium	moyenne	mittel	media	Patriot (H)	3	
	strong	forte	stark	intensa	Bluecrop (H)	4	
	very strong	très forte	sehr stark	muy intensa	Brigitta (H), Collins (H)	5	
13.	QN	MS/VG	(+)	(c)			
	Inflorescence: length	Inflorescence : longueur	Blütenstand: Länge	Inflorescencia: longitud			
	short	courte	kurz	corta	Bluetta (H), Collins (H)	1	
	medium	moyenne	mittel	media	Duke (H), Earliblue (H)	2	
	long	longue	lang	larga	Berkeley (H), Bluecrop (H)	3	
14.	PQ	VG	(+)	(c)			
	Flower: shape of corolla	Fleur : forme de la corolle	Blüte: Form der Krone	Flor: forma de la corola			
	globose	globuleuse	kugelförmig	globosa	EB 12-19 (L), Farthing (L)	1	
	ellipsoid	ellipsoïde	ellipsoid	elipsoidal	Ridley (L)	2	
	cylindric	cylindrique	zylindrisch	cilíndrica	Reka (H)	3	
	ovoid	ovoïde	eiförmig	ovoidal		4	
	urceolate	urcéolée	urnenförmig	urceolada	Maru (L)	5	
	campanulate	campanulée	glockenförmig	acampanada	Magnolia (L), Scintilla (L), Velluto Blue (H), Victoria (L)	6	
15.	QN	VG	(c)				
	Flower: size of corolla tube	Fleur : taille du tube de la corolle	Blüte: Größe der Kronenröhre	Flor: tamaño del tubo de la corola			
	small	petit	klein	pequeño	Blueray (H)	1	
	medium	moyen	mittel	medio	Heerma (H)	3	
	large	grand	groß	grande	Collins (H)	5	

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
16.	PQ	VG	(c)				
	Flower: color of corolla tube	Fleur : couleur du tube de la corolle	Blüte: Farbe der Kronenröhre	Flor: color del tubo de la corola			
	white	blanc	weiß	blanco	Bluetta (H), Ridley 1607 (L)	1	
	whitish green	vert blanchâtre	weißlichgrün	verde blanquecino	Blueray (H), Ridley 1403 (L)	2	
	whitish yellow	jaune blanchâtre	weißlichgelb	amarillo blanquecino	Berkeley (H)	3	
	whitish red	rouge blanchâtre	weißlichrot	rojo blanquecino	FL 96-43 (L), Tifblue (L)	4	
17.	QN	VG	(c)				
	Flower: anthocyanin coloration of corolla tube on outer side	Fleur : pigmentation anthocyanique du tube de la corolle sur la face externe	Blüte: Anthocyanfärbung der Kronenröhre der Außenseite	Flor: pigmentación antocianica del tubo de la corola en la cara externa			
	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy leve	Camellia (L)	1	
	weak	faible	gering	leve	Ama (H)	2	
	medium	moyenne	mittel	media	Gretha (H)	3	
	strong	forte	stark	intensa	Bluecrop (H), Sunshine Blue (L)	4	
	very strong	très forte	sehr stark	muy intense		5	
18.	QN	VG	(+)	(c)			
	Flower: conspicuousness of ridges on corolla tube	Fleur : netteté des cannelures sur le tube de la corolle	Blüte: Ausprägung der Rippen an der Kronenröhre	Flor: visibilidad de las aristas del tubo de la corola			
	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder schwach	ausentes o poco visibles	Ventura (L)	1	
	medium	moyenne	mittel	medianamente visibles	Atlantic (H), Camellia (L)	2	
	strong	forte	stark	muy visibles	Bluejay (H), Corona (L), FL 02-40 (L)	3	
19.	PQ	VG	(c)				
	Flower: color of receptacle	Fleur : couleur du réceptacle	Blüte: Farbe des Blütenbodens	Flor: color del receptáculo			
	green	vert	grün	verde		1	
	pink	rose	rosa	rosa		2	
	red	rouge	rot	rojo		3	
	blue	bleu	blau	azul		4	
20. (*)	QN	VG	(d)				
	Infructescence: density	Infrutescencia : densité	Fruchtstand: Dichte	Infrutescencia: densidad			
	sparse	lâche	locker	laxa	Rahi (L)	3	
	medium	moyenne	mittel	media	Toro (H)	5	
	dense	dense	dicht	densa	Tifblue (L)	7	

	English		français		deutsch		español		Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
21.	QN	VG	(+)							
	Unripe fruit: intensity of green color		Fruit non mûr : intensité de la couleur verte		Unreife Frucht: Intensität der Grünfärbung		Fruto no maduro: intensidad del color verde			
	light		claire		hell		claro		Heerma (H)	1
	medium		moyenne		mittel		medio		Ama (H)	3
	dark		foncée		dunkel		oscuro		Berkeley (H)	5
22. (*)	QN	VG	(d)							
	Fruit: size		Fruit : taille		Frucht: Größe		Fruto: tamaño			
	very small		très petit		sehr klein		muy pequeño		Emil (H), Putte (H), ZF08-095 (L)	1
	small		petit		klein		pequeño		Ama (H)	3
	medium		moyen		mittel		medio		Concord (H), Emerald (L)	5
	large		grand		groß		grande		Darrow (H), FL05-627 (L)	7
23. (*)	QN	VG	(+)	(d)						
	Fruit: shape in longitudinal section		Fruit : forme en section longitudinale		Frucht: Form im Längsschnitt		Fruto: forma en sección longitudinal			
	elliptic		elliptique		elliptisch		elíptico		Northland (H)	1
	circular		circulaire		kreisförmig		circular		Bluecrop (H), Jersey (H)	2
	oblate		aplatis		breitrund		achatado		Earliblue (H)	3
24.	QN	VG	(d)							
	Fruit: attitude of sepals		Fruit : port des sépales		Frucht: Haltung der Kelchblätter		Fruto: porte de los sépalos			
	incurved		incurvé		aufgebogen		incurvados		Delite (L)	1
	straight		droit		gerade		rectos		Powderblue (L)	2
	reflexed		récurvé		zurückgebogen		recurvados		Tifblue (L)	3
25.	QN	VG	(+)	(d)						
	Fruit: diameter of calyx basin		Fruit : diamètre de la cuvette du calice		Frucht: Durchmesser der Kelchhöhle		Fruto: diámetro de la cavidad calicinal			
	small		petit		klein		pequeño		Blueray (H)	1
	medium		moyen		mittel		medio		Bluecrop (H)	3
	large		grand		groß		grande		Darrow (H)	5
26.	QN	VG	(+)	(d)						
	Fruit: depth of calyx basin		Fruit : profondeur de la cuvette du calice		Frucht: Tiefe der Kelchhöhle		Fruto: profundidad de la cavidad calicinal			
	absent or shallow		absente ou peu profonde		fehlend oder flach		ausente o poco profunda		Clockwork (H), Collins (H), Nelson (H), Olympia (H)	1
	medium		moyenne		mittel		medianamente profunda		Blueray (H)	2
	deep		profonde		tief		profunda		Denis (H), Jersey (H)	3

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
27.	(*)	QN VG	(d)				
		Fruit: intensity of bloom	Fruit : intensité de la pruine	Frucht: Intensität der Bereifung	Fruto: intensidad de la pruina		
		absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy leve	Goldtraube (H), ZF08-095 (L)	1
		weak	faible	gering	leve	Gretha (H)	3
		medium	moyenne	mittel	media	Ama (H), Bluetta (H)	5
		strong	forte	stark	intensa	Darrow (H)	7
28.	(*)	PQ VG	(+) (d)				
		Fruit: color of skin	Fruit : couleur de l'épiderme	Frucht: Farbe der Schale	Fruto: color de la piel		
		pink	rose	rosa	rosa	Pink Lemonade (L)	1
		blue red	bleu rouge	blaurot	rojo azulado	Delite (L)	2
		light blue	bleu clair	hellblau	azul claro	Berkeley (H)	3
		medium blue	bleu moyen	mittelblau	azul medio	Patriot (H)	4
		dark blue	bleu foncé	dunkelblau	azul oscuro	Heerma (H)	5
		blackish blue	bleu noirâtre	schwärzlichblau	azul negruzco	Emil (H), Freda (H), Putte (H)	6
29.		QN MG/VG	(+) (d)				
		Fruit: firmness	Fruit : fermeté	Frucht: Festigkeit	Fruto: firmeza		
		very soft	très mou	sehr weich	muy blando		1
		soft	mou	weich	blando	Elliott (H), Hortblue Poppins (H)	2
		medium	intermédiaire	mittel	medio	O'Neal (L)	3
		firm	ferme	fest	firme	Duke (H)	4
		very firm	très ferme	sehr fest	muy firme	Rahi (L)	5
30.		QN VG	(+) (d)				
		Fruit: sweetness	Fruit : goût sucré	Frucht: Süße	Fruto: dulzor		
		low	faible	gering	leve	Bluetta (H)	1
		medium	moyen	mittel	medio	Collins (H)	3
		high	fort	hoch	intenso	Goldtraube (H)	5
31.		QN MG/VG	(+) (d)				
		Fruit: acidity	Fruit : acidité	Frucht: Säure	Fruto: acidez		
		low	faible	gering	leve	Gretha (H)	1
		medium	moyenne	mittel	media	Darrow (H)	3
		high	élevée	hoch	intensa	Ascorba (H), Bluecrop (H)	5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
32. (*)	QL VG					
	Plant: fruiting type	Plante : type de fructification	Pflanze: Fruchungstyp	Planta: tipo de fructificación		
	on one-year-old shoots only	seulement sur des rameaux d'un an	nur an einjährigen Trieben	solo en ramas de un año	Darrow (H), Patriot (H)	1
	on one-year-old and current season shoots	sur des rameaux d'un an et des rameaux en croissance	an einjährigen Trieben und an Jahrestrieben	en ramas de un año y en ramas del año en curso	Burlington (H), Concord (H)	2
33. (*)	QN MG/VG	(+)				
	Time of beginning of vegetative growth	Époque du début de la croissance végétative	Zeitpunkt des Beginns des vegetativen Wachstums	Época de inicio del crecimiento vegetativo		
	early	précoce	früh	temprana	Patriot (H), Weymouth (H)	3
	medium	moyenne	mittel	media	Bluecrop (H)	5
	late	tardive	spät	tardía	Blueray (H)	7
34. (*)	QN MG/VG	(+)				
	Time of beginning of flowering on one-year-old shoot	Époque du début de la floraison sur des rameaux d'un an	Zeitpunkt des Blühbeginns am einjährigen Trieb	Época de inicio de la floración en las ramas de un año		
	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	Patriot (H)	1
	early	précoce	früh	temprana	Weymouth (H)	3
	medium	moyenne	mittel	media	Berkeley (H)	5
	late	tardive	spät	tardía	Darrow (H)	7
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	Jersey (H)	9
35. (*)	QN MG/VG	(+)				
	Time of beginning of flowering on current season's shoot	Époque du début de la floraison sur les rameaux en croissance	Zeitpunkt des Blühbeginns am Jahrestrieb	Época de inicio de la floración en las ramas del año en curso		
	early	précoce	früh	temprana	O'Neal (L)	3
	medium	moyenne	mittel	media	Bluecrop (H)	5
	late	tardive	spät	tardía		7
36. (*)	QN MG/VG	(+)				
	Time of beginning of fruit ripening on one-year-old shoot	Époque du début de la maturation des fruits sur les rameaux d'un an	Zeitpunkt des Beginns der Fruchtreife am einjährigen Trieb	Época de inicio de la madurez de los frutos en las ramas de un año		
	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	Bluetta (H)	1
	early	précoce	früh	temprana	Blueray (H)	3
	medium	moyenne	mittel	media	Heerma (H)	5
	late	tardive	spät	tardía	Darrow (H)	7
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	Elizabeth (H)	9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
37. (*)	QN	MG/VG	(+)			
	Time of beginning of fruit ripening on current season's shoot	Époque du début de la maturation des fruits sur les rameaux en croissance	Zeitpunkt des Beginns der Fruchtreife am Jahrestrieb	Época de inicio de la madurez de los frutos en las ramas del año en curso		
	early	précoce	früh	temprana	O'Neal (L)	3
	medium	moyenne	mittel	media	JU83 (L)	5
	late	tardive	spät	tardía		7

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans le tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations doivent être effectuées sur des buissons non taillés pendant la période de dormance.
- (b) Les observations doivent être effectuées sur des feuilles complètement développées.
- (c) Les observations doivent être effectuées au début de la floraison.
- (d) Les observations doivent être effectuées sur des fruits physiologiquement mûrs.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

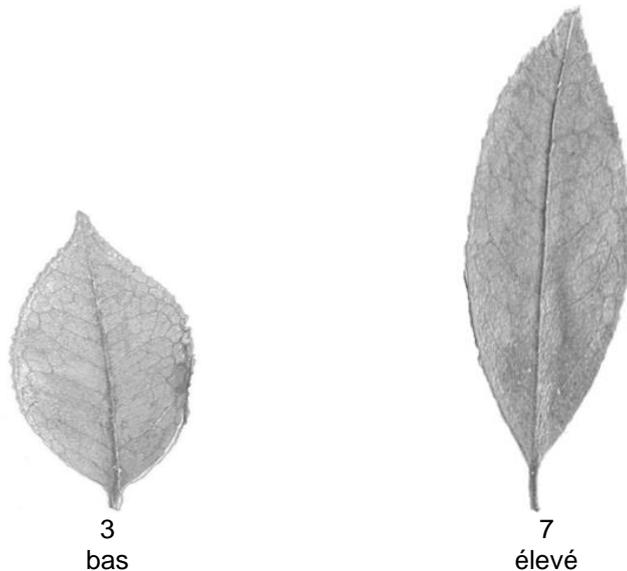
Ad. 1 : Plante : vigueur

La vigueur de la plante doit être considérée d'après l'abondance générale de la croissance végétative.

Ad. 4 : Rameau d'un an : longueur de l'entre-nœud

L'observation doit porter sur la moitié supérieure du rameau.

Ad. 7 : Feuille : rapport longueur/largeur



Ad. 8 : Feuille : forme



1
lancéolée



2
ovale



3
elliptique



4
oblongue

Ad. 13 : Inflorescence : longueur

Les observations doivent être effectuées sur le tiers médian du rameau.



Ad. 14 : Fleur : forme de la corolle



1
globuleuse



2
ellipsoïde



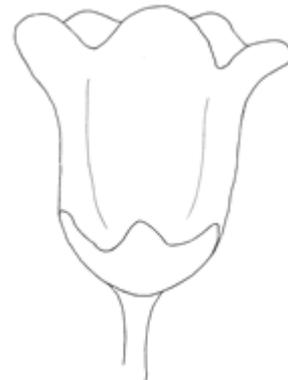
3
cylindrique



4
ovoïde



5
urcéolée



6
campanulée

Ad. 18 : Fleur : netteté des cannelures sur le tube de la corolle

Les observations doivent être effectuées sur la face externe.



a : cannelures

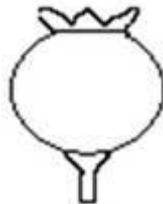
Ad. 21 : Fruit non mûr : intensité de la couleur verte

Les observations doivent être effectuées sur des fruits verts avec praline.

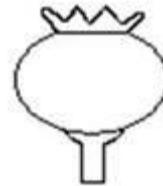
Ad. 23 : Fruit : forme en section longitudinale



1
elliptique

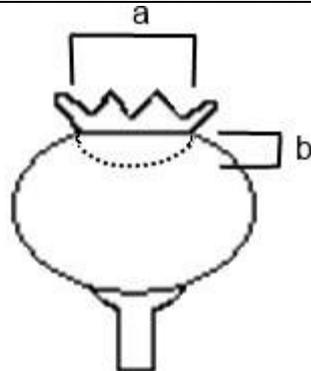


2
circulaire



3
aplatis

Ad. 25 : Fruit : diamètre de la cuvette du calice



a : diamètre de la cuvette du calice
b : profondeur de la cuvette du calice

Ad. 26 : Fruit : profondeur de la cuvette du calice

Voir ad. 25

Ad. 28 : Fruit : couleur de l'épiderme

Les observations doivent être effectuées après retrait de la praline.

Ad. 29 : Fruit : fermeté

La fermeté doit être déterminée à la main en la comparant à celle des variétés indiquées à titre d'exemple, ou être mesurée à l'aide d'un pénétromètre.

Ad. 30 : Fruit : goût sucré

Le goût sucré doit être observé en goûtant et en comparant avec les variétés indiquées à titre d'exemple.

Ad. 31 : Fruit : acidité

L'acidité est déterminée par titrage des acides titrables ou en goûtant.

Ad. 33 : Époque du début de la croissance végétative

L'époque du début de la croissance végétative est l'époque du début du débourrement des premiers bourgeons.

Ad. 34 : Époque du début de la floraison sur des rameaux d'un an

L'époque du début de la floraison est l'époque où 10% des fleurs sont complètement ouvertes.

Ad. 35 : Époque du début de la floraison sur les rameaux en croissance

Voir ad. 34

Ad. 36 : Époque du début de la maturation des fruits sur les rameaux d'un an

L'époque du début de la maturation des fruits est l'époque où 10% des fruits sont mûrs.

Ad. 37 : Époque du début de la maturation des fruits sur les rameaux en croissance

Voir ad. 36

9. Bibliographie

Ebert, G., 2005: Anbau von Heidelbeeren und Cranberries. Ulmer Verlag, Stuttgart, DE.

Liebster, G., 1961: Die Kulturheidelbeere. Parey Verlag, Berlin und Hamburg, DE.

Rejman, A., 1994: Pomologia. PWRiL, Warszawa, PL.

Rejman, A., Pliszka, K., 1988: Borówka wysoka. PWRiL, Warszawa, PL.

Sękowski, B., 1993: Pomologia systematyczna. PWN, Warszawa, PL.

Sorge, P., 1984: Beerenobstsorten. J. Neumann-Neudamm, Melsungen, DE.

Trehane, J., 2004: Blueberries, Cranberries, and Other Vacciniums. Royal Horticultural Society, Plant Collector Guide. Timber Press, Cambridge, GB.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE		Page {x} de {y}	Numéro de référence :
			Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale			
1.	Objet du questionnaire technique		
1.1.1	Nom botanique	<i>Vaccinium angustifolium</i> x <i>Vaccinium myrsinites</i> x <i>Vaccinium corymbosum</i>	[]
1.1.2	Nom commun		
1.2.1	Nom botanique	<i>Vaccinium angustifolium</i> Aiton	[]
1.2.2	Nom commun		
1.3.1	Nom botanique	Hybrides entre <i>Vaccinium corymbosum</i> et <i>Vaccinium angustifolium</i>	[]
1.3.2	Nom commun		
1.4.1	Nom botanique	<i>Vaccinium corymbosum</i> x <i>Vaccinium angustifolium</i> x <i>Vaccinium virgatum</i>	[]
1.4.2	Nom commun		
1.5.1	Nom botanique	<i>Vaccinium corymbosum</i> L.	[]
1.5.2	Nom commun	Myrtille, Myrtille en Corymbe, Myrtille américaine, Myrtille arbustive	
1.6.1	Nom botanique	<i>Vaccinium formosum</i> Andrews	[]
1.6.2	Nom commun		
1.7.1	Nom botanique	<i>Vaccinium myrtilloides</i> Michx.	[]
1.7.2	Nom commun		
1.8.1	Nom botanique	<i>Vaccinium myrtillus</i> L.	[]
1.8.2	Nom commun	Myrtille	
1.9.1	Nom botanique	<i>Vaccinium simulatum</i> Small	[]
1.9.2	Nom commun		
1.10.1	Nom botanique	<i>Vaccinium virgatum</i> Aiton	[]
1.10.2	Nom commun		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE

Page {x} de {y}

Numéro de référence :

2. Demandeur

Nom

Adresse

Numéro de téléphone

Numéro de télécopieur

Adresse électronique

Obtenteur (s'il est différent
du demandeur)

3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur

Dénomination proposée
(le cas échéant)

Référence de l'obtenteur

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

(a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

(b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

(c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

[]

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

[]

4.1.4 Autre []
(préciser)

[]

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- (a) boutures
- (b) multiplication *in vitro*
- (c) Autre (veuillez préciser)

4.2.2 Autre (veuillez préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 Plante : vigueur (1)		
très faible		1 []
faible	Dolce Blue (L)	2 []
moyenne	DriscollSeven (L)	3 []
forte	Bluecrop (H)	4 []
très forte	Vernon (L)	5 []
5.2 Plante : port (2)		
dressé	Cargo (H), Ivanhoe (H), Spartan (H)	1 []
demi-dressé	Bluetta (H), Draper (H)	2 []
étalé	Blue Ribbon (H), Jersey (H)	3 []
5.3 Rameau d'un an : couleur (3)		
vert	Puru (H)	1 []
jaune rougeâtre	Heerma (H)	2 []
rouge verdâtre	Reka (H)	3 []
rouge grisâtre	Berkeley (H)	4 []
rouge foncé	Aron (H)	5 []
brun rougeâtre	Earliblue (H)	6 []
5.4 Infrutescence : densité (20)		
très lâche		1 []
très lâche à lâche		2 []
lâche	Rahi (L)	3 []
lâche à moyenne		4 []
moyenne	Toro (H)	5 []
moyenne à dense		6 []
dense	Tifblue (L)	7 []
dense à très dense		8 []
très dense		9 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.5 Fruit : couleur de l'épiderme (28)		
rose	Pink Lemonade (L)	1 []
bleu rouge	Delite (L)	2 []
bleu clair	Berkeley (H)	3 []
bleu moyen	Patriot (H)	4 []
bleu foncé	Heerma (H)	5 []
bleu noirâtre	Emil (H), Freda (H), Putte (H)	6 []
5.6 Plante : type de fructification (32)		
seulement sur des rameaux d'un an	Darrow (H), Patriot (H)	1 []
sur des rameaux d'un an et des rameaux en croissance	Burlington (H), Concord (H)	2 []
5.7 Époque du début de la floraison sur des rameaux d'un an (34)		
très précoce	Patriot (H)	1 []
très précoce à précoce		2 []
précoce	Weymouth (H)	3 []
précoce à moyenne		4 []
moyenne	Berkeley (H)	5 []
moyenne à tardive		6 []
tardive	Darrow (H)	7 []
tardive à très tardive		8 []
très tardive	Jersey (H)	9 []
5.8 Époque du début de la floraison sur les rameaux en croissance (35)		
très précoce		1 []
très précoce à précoce		2 []
précoce	O'Neal (L)	3 []
précoce à moyenne		4 []
moyenne	Bluecrop (H)	5 []
moyenne à tardive		6 []
tardive		7 []
tardive à très tardive		8 []
très tardive		9 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.9	Époque du début de la maturation des fruits sur les rameaux	
(36)	d'un an	
très précoce	Bluetta (H)	1 []
très précoce à précoce		2 []
précoce	Blueray (H)	3 []
précoce à moyenne		4 []
moyenne	Heerma (H)	5 []
moyenne à tardive		6 []
tardive	Darrow (H)	7 []
tardive à très tardive		8 []
très tardive	Elizabeth (H)	9 []
5.10	Époque du début de la maturation des fruits sur les rameaux en	
(37)	croissance	
très précoce		1 []
très précoce à précoce		2 []
précoce	O'Neal (L)	3 []
précoce à moyenne		4 []
moyenne	JU83 (L)	5 []
moyenne à tardive		6 []
tardive		7 []
tardive à très tardive		8 []
très tardive		9 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
---	---	--	--

<i>Exemple</i>	<i>Fruit : taille</i>	<i>petit</i>	<i>moyen</i>
----------------	-----------------------	--------------	--------------

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

Observations :			
----------------	--	--	--

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.

Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :

- Indication de la date et de l'emplacement géographique
- Désignation correcte (référence d'obteneur)
- Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels)

Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (<http://www.upov.int/tgp/fr/>).

[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]

7.3.1 Quels sont les besoins de la variété en matière de froid? (indiquer également le nombre d'heures de froid)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

(a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

(b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractères d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

(a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui []	Non []
(b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui []	Non []
(c) Culture de tissus	Oui []	Non []
(d) Autres facteurs	Oui []	Non []

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature Date

[Fin du document]